

LE TRAVAIL DANS LE MONDE : QUELS APPORTS D'UNE SOCIOLOGIE DE LA MONDIALISATION ?

Dominique Martin, Chercheur au CRISTO, Université Pierre Mendès-France, Grenoble.

Jean-Luc Metzger, France Télécom Recherches et Développement, Chercheur associé au sein du Laboratoire Interdisciplinaire de Sociologie Economique (LISE).

Philippe Pierre, Chercheur au sein du Laboratoire Interdisciplinaire de Sociologie Economique (LISE).

Position du problème

L'emploi systématique du terme de mondialisation fait partie de ces phénomènes de réification des concepts qui, au lieu d'aider à mieux comprendre la réalité sociale, risquent d'empêcher les observateurs de formuler des questions pertinentes (Mattelart, 1999 ; Cooper, 2001). Ainsi, parler de mondialisation laisse entendre que, du fait de l'accroissement des flux (économiques, financiers, informationnels, humains), nous nous acheminons vers un monde intégré où les Etats seraient de plus en plus démunis face à de nouveaux acteurs globaux (notamment, les firmes multinationales de l'économie formelle ou encore les organisations, plus souterraines, du crime). Mais, au-delà de ces travers, l'accent mis sur le caractère planétaire (ou pour le moins transnational) de nombreux phénomènes sociaux présente l'avantage de rappeler que nombre des résultats ne concernent bien souvent qu'un ensemble limité de situations. De plus, les difficultés que pose l'appréhension de phénomènes transnationaux contribuent au débat plus vaste concernant la possibilité (ou l'intérêt) d'une théorie sociologique générale (Caillé, 2004 ; Joas, 2004).

Après avoir précisé les cadres historique et théorique d'une analyse sociologique de la mondialisation, nous présenterons un état des recherches récentes sur le travail dans le monde plus vaste que les seuls pays de l'OCDE, et nous tenterons d'appliquer notre démarche d'analyse à trois objets : la valeur conférée au travail dans les pays les plus peuplés du Tiers-monde ; les relations interculturelles dans les entreprises mondialisées et la place des nouvelles technologies dans les pays en voie de développement.

A) L'objet mondialisation et la tradition sociologique

Rappelons que, par bien des aspects, la société-monde a constitué l'horizon de la démarche originelle de la sociologie¹. En effet, les fondateurs de l'Ecole française de sociologie mais également les sociologues allemands du début du XX^e siècle, ont souvent procédé, pour rendre compte des phénomènes sociaux, à des analyses comparatives, tant entre différentes sociétés contemporaines, qu'entre sociétés appartenant à des époques différentes. Cherchant à identifier les caractères communs à plusieurs groupements humains, ils situaient l'universel dans la propension des sociétés, au fur et à mesure de leur développement, à connaître une division interne des activités et de l'organisation, ainsi que dans la nécessité de compenser le manque de solidarité qui en résulte.

Non sans hésiter entre enthousiasme et mise en garde, E. Durkheim n'en avait pas moins souligné la pertinence d'analyser la société-monde : « les peuples appellent de leurs vœux un être où (...) tous les hommes collaboreraient à la même œuvre et vivraient de la même vie ». (1978, p. 401). Mais c'est surtout en tant que figure abstraite, théorique, que l'humanité (le monde mondialisé, en somme) pouvait servir la connaissance sociologique, à la manière du terme ultime d'une série (au sens mathématique), pour confirmer la force de la démonstration, de la thèse sur le social (1975, t. 1, p. 111).

¹ Pour une démonstration plus détaillée, nous renvoyons à Martin, Metzger et Pierre, 2003, le chapitre 1.

M. Mauss a apporté sa contribution à l'identification de l'objet-monde, par une réflexion sur les thèmes de la nation, des nationalités et de l'internationalisme (1969, p. 578 et suivantes). Il avait déjà pointé le caractère paradoxal de l'évolution sociale : la diffusion d'un même modèle de société s'accompagne d'un accroissement des particularismes. Considérant que l'on pouvait, dans les années 1920, parler de « civilisation humaine mondiale », l'auteur en déduisait qu'il était dorénavant crucial de tenir compte des interdépendances entre nations (notamment, sous l'angle des marchés financiers), même (et surtout) lorsque l'on étudiait les sociétés « locales » : « ce sont précisément ces relations entre sociétés qui sont explicatives de bien des phénomènes de la vie intérieure des sociétés ».

Des réflexions proches peuvent être formulées à propos des fondateurs de la sociologie allemande. Ainsi, dans son *Histoire économique*, M. Weber (1991), comparant les différentes ères de civilisation, aux différentes époques, définit l'évolution de ce qui s'apparente à une société mondiale, comme, avant tout, un processus de rationalisation, concernant le calcul économique et financier, la religion, le droit, le travail, la technique, etc. L'auteur s'intéresse notamment, à l'internationalisation des firmes, en soulignant le rôle de l'Etat et d'un certain mode de pensée. Dans *La philosophie de l'argent*, Simmel (1987 [1900]) reconstitue, également, le mouvement, considéré dans sa totalité mondiale, par lequel l'argent s'est peu à peu dégagé de sa matérialité pour symboliser la pure valeur économique.

Il reviendra aux sociologues plus récents, tels que T. Parsons (1973) ou N. Elias (1975) de montrer que se construit une véritable société-monde, soit à travers l'extension d'un « processus civilisationnel » fait de luttes pour l'hégémonie entre puissances à l'échelle planétaire, soit par la réalisation d'un dessein de l'histoire universelle, visant à faire de la société nationale un élément d'un système supranational. Cette conception, souvent liée à une pensée évolutionniste, n'a jamais été partagée par d'autres sociologues, tel R. Aron (1984) qui « ne pense pas que la formule société internationale ou, de préférence, mondiale, constitue un véritable concept » (p. VIII). Dès lors, parler de mondialisation, renvoie bien à une certaine tradition sociologique qui nous encourage à y voir avant tout un *changement social* d'un type particulier puisqu'il concerne rien moins que *le monde*.

B) Deux conceptions de l'objet mondialisation

Mais le sens que l'on donne au terme de monde varie selon les perspectives que l'on veut privilégier. Ainsi, lorsque la mondialisation est évoquée, c'est, le plus souvent, pour désigner la « mondialisation libérale » (actuelle²), envisagée comme la possibilité (menaçante) d'être concurrencé, en chaque point du globe, par les produits et les salariés des multinationales les plus performantes. Le terme désigne alors un fait dont on examine les effets sur la rationalité des acteurs. Mais on peut y voir également la succession de « décisions » prises pendant plusieurs décennies par des Etats et des institutions internationales, décisions contribuant, intentionnellement, à une extension de la marchandisation des activités sociales, ainsi qu'à un accroissement des échanges internationaux. Dans cette perspective, l'analyse porte tout autant sur la genèse de ces décisions convergentes que sur leurs effets. Comprendre sociologiquement la mondialisation ce serait donc s'intéresser à deux objets-types :

- soit, des processus sociaux communs à (presque) tous les pays du monde (ou à toutes les entités pertinentes) et qui traduisent une évolution commune, une tendance vers l'uniformisation ;
- soit, des phénomènes sociaux qui se présentent d'emblée comme mondiaux (qui touchent – presque – toutes les entités pertinentes du monde). Seraient alors concernés

² Plusieurs auteurs nous rappellent en effet que d'autres mondialisations ont précédé la situation présente, notamment en termes d'extraversion des économies (Wallerstein, 1980 ; Bordo, Taylor et Williamson, 2001) ou d'organisation du travail à l'échelle internationale (Braudel, 1979).

les institutions internationales, les mouvements alter-mondialistes, les firmes transnationales dites globales, le terrorisme mondial, etc.

S'ils sont distincts, ces deux types d'objet ne sont bien sûr pas sans interférer : par exemple, on peut chercher à comprendre dans quelle mesure la commune aggravation des inégalités dans les pays développés (dimension processuelle) résulte de l'action des marchés financiers mondiaux (dimension mondiale). Et, par construction, ce que l'on appelle *la* mondialisation désigne alors l'ensemble constitué : d'une part, des processus avérés de mondialisation (il existe plusieurs mondialisations partielles) ; d'autre part, des phénomènes d'emblée mondiaux ; et enfin, de l'interaction entre ces composantes. Dans ce sens, la mondialisation s'apparente à un phénomène social total, au sens qu'en donne M. Mauss (1997, p. 147).

C) Le travail dans le monde : un impensé collectif ?

Examinons maintenant comment ces réflexions peuvent nous être utiles pour connaître les transformations du travail dans le monde, en nous intéressant aux ères géographiques les plus densément peuplées (Chine, Inde, Indonésie, Pakistan, Brésil, Russie)³. A cette fin, nous avons examiné le contenu d'une quinzaine de revues de sciences sociales, pour la période 1995-2005⁴.

Si l'on écarte les comparaisons internationales et les réflexions méthodologiques associées, cette littérature n'accorde qu'une place marginale au travail dans les pays les plus peuplés, et encore, seule une fraction des questions est étudiée. Les "grands" pays (ou groupes de pays) les plus présents dans les articles des revues sont la Chine, le Brésil et, dans une moindre mesure, l'Amérique du sud et certains pays d'Europe de l'est (RDA) (sans doute n'avons-nous pas inventorié le contenu des revues spécialisées sur un pays)⁵.

Les thèmes les plus proches des questions du travail concernent : les effets de l'internationalisation et de la libéralisation des échanges sur l'emploi (marché du travail formel, informel, part de l'emploi rural, nombre de chômeurs urbains, modes d'accès à l'emploi et notamment l'importance relative des capitaux scolaires et relationnels) ; sur les revenus (salaires, avantages en nature, primes, etc.) et les inégalités⁶, ainsi que les restructurations de l'appareil de production (licenciements massifs), sans oublier les remises en cause des systèmes de protection sociale et le mode d'appropriation du capital (familial, ethnique, de classe, d'appartenance à un parti)⁷. Les regards se centrent sur les deux extrémités des hiérarchies sociales :

- les dirigeants et les propriétaires, le caractère familial de la propriété, les liens entre dirigeants politiques et dirigeants de grands groupes industriels (particulièrement pour la Chine et la Russie)⁸ ;

- les chômeurs, les travailleurs précaires, les paysans déracinés s'entassant dans les villes et cantonnés au travail informel, sans droits sociaux et pour lesquels également, des réseaux de relations personnelles structurent la destinée⁹.

³ Ces pays représentent la moitié de l'humanité : 1 300 millions d'individus pour la Chine, 1 000 millions pour l'Inde, 228 millions pour l'Indonésie, 160 millions pour le Brésil et 148 millions pour la Russie.

⁴ *Actes de la recherche en sciences sociales*, *American Journal of sociology*, *American sociological review*, *Cahiers internationaux de sociologie*, *Chroniques internationales de l'IRES*, *Contemporary Economic Review*, *Gérer et comprendre*, *International Sociology*, *Revue de l'IRES*, *Revue française de sociologie*, *Revue internationale du travail*, *Sciences de la société*, *Sociologie du travail*.

⁵ Comme, par exemple, *China economic review*, *China quarterly*, *China journal*, *Modern China*, *Perspectives chinoises*.

⁶ Adamchak et alii (1999), Han (2001), Weeks (1999), Zhou (1999).

⁷ Laurel (2000), Chung (2004), Kiong (2005).

⁸ Guthrie (1997), Kiong (2005), Pavé et Li (1995), Peng (2004), Rogers (2004).

⁹ Cardoso et alii (2004), Gu (2003), Yakubovich (2000), Weeks (1999).

Mais il est extrêmement rare d'accéder à des analyses portant sur le contenu même des activités, sur le fonctionnement des firmes, leur organisation, le poids des hiérarchies, les qualifications et leur reconnaissance, sur l'importance des identités professionnelles et ethniques, les difficultés posées par les principes de gestion (anglo-saxons)¹⁰, l'existence de syndicats et le type de relations professionnelles, etc.

Il résulte (sans doute provisoirement) de ces regards, une impression très éthnocentrée du travail dans le monde (voire, du monde lui-même). Si cette situation s'explique, en partie, par le caractère difficilement accessible des terrains¹¹, elle engendre une évidence peu questionnée : connaître le détail du travail dans les organisations du monde développé c'est connaître *le* travail. Nous manquons ainsi d'un corpus suffisant d'études empiriques, portant sur les pays les plus peuplés du monde, qui nous permettraient de préciser dans quelle mesure des processus de mondialisation (au sens où nous l'avons défini plus haut) sont bien à l'œuvre.

D) La sociologie classique du travail et les pays en développement

Examinons maintenant la robustesse des catégories d'analyse de la sociologie "classique" du travail dans les pays en développement. G. Balandier et P. Mercier (1964) envisageaient cette question selon trois axes : le *sens du travail*, la *culture* et le *niveau de développement technique*. Ces trois dimensions se révélaient pertinentes pour analyser la rencontre entre des contextes pré-industriels (Afrique, Chine, Inde, Indonésie) et un processus d'origine exogène (l'industrialisation est d'abord importation – parfois contrainte - de capitaux, de méthodes, de concepts et d'outils). Cette rencontre était envisagée comme devant donner lieu à une multitude de situations, compte tenu, d'une part, de la diversité « des systèmes de valeurs », « des formes d'organisation sociale » et, d'autre part, « des niveaux de développement technique et des systèmes économiques ».

Fondamentalement, « *la conception même de ce qu'est le travail* apparaît radicalement différente » : les travailleurs du Tiers monde l'envisagent comme difficilement réduit à la réalisation de tâches parcellisées, et certainement pas comme déconnecté des autres dimensions qui font la vie sociale (rites, sociabilité, parenté, groupes ethniques, etc.). Et l'entreprise, avec son mode d'organisation, sa hiérarchie n'est rien moins qu'un « véritable ensemble social auquel le villageois nouveau venu ne s'adapte pas sans heurt », la population ouvrière (d'origine rurale) se caractérisant par son grand nombre (on parle de masse), son instabilité (nous dirions sa précarité), sa faible qualification et le très bas niveau de salaires, sans omettre la faible syndicalisation (ou sa division). On parle alors de système duel, où les indicateurs de la science économique traditionnelle (mesure du PIB, de la productivité) révèlent leur ethnocentrisme car l'industrialisation, « non seulement impose des cadres sociaux nouveaux à des ruraux transplantés, mais elle exige d'eux des changements profonds de comportement ». Les auteurs soulignent que, toutes les dimensions impliquées n'évoluant pas à la même vitesse (chacune ayant sa temporalité), vont apparaître des « décalages considérables »¹².

E) Quelle valeur du travail dans les pays les plus peuplés du Tiers-monde ?

Examinons dans quelle mesure ces analyses, élaborées il y a près de 50 ans, demeurent pertinentes, y compris pour les pays "en transition" pour lesquels le passage à l'économie de marché se présente, sous bien des aspects, comme un choc multidimensionnel de même nature que celui subi par les sociétés des pays en développement. En effet, plusieurs études récentes

¹⁰ A l'exception de Eyraud (2003)

¹¹ Comme l'explique à propos de la Chine, A. Kernen (2004), notamment pp.10-15).

¹² On retrouve là une des thèses fortes de Gurvitch (1968) concernant le différentiel de vitesse d'évolution des différents plans sociaux. Plus récemment, N. Alter (2000) propose la notion de dyschronie pour traduire ce décalage.

montrent que la "transition" vers le libéralisme des économies socialistes se traduit non seulement par l'adoption de pratiques radicalement nouvelles (logique de marché, droit lié à la propriété privée), mais également par la lente formalisation de l'informel (relations personnelles, appartenance ethnique ou politique), qu'il s'agisse des modalités d'accès à l'emploi (marché du travail), des rémunérations (incluant les avantages en nature comme le logement), ou du contrôle des unités de production (Kiong (2005) et Peng (2004) pour la Chine, Rogers (2004) pour la Russie). Plus précisément, le sens de l'emploi (source de revenus, mais également de droits sociaux en Chine), la mobilité des salariés (volontaire ou subie), la hiérarchie entre capital (actionnaires) et travail (salariés), le rôle social des entreprises, tous ces éléments qui relèvent de la dimension culturelle (idéologique) et sociale (sociétale) du travail, sont au cœur des analyses des auteurs cités précédemment.

Dans cette perspective, s'intéressant aux principes comptables en Chine, C. Eyraud souligne combien l'entreprise socialiste correspond à une toute autre idée de l'entreprise « que celle que nous connaissons aujourd'hui en Occident : c'est l'entreprise qui assume les coûts de production de la force de travail, ces coûts sont intégrés aux coûts de production stricto sensu. (...) Les impôts, les frais financiers, les primes des employés (...) ne sont pas considérés comme des charges, mais comme des répartitions du bénéfice ». De façon complémentaire, Li et Pavé (1995) reconstituent les processus locaux par lesquels les entreprises familiales ont pu émerger dans la Chine des années 1970, et notent que ce décollage économique « s'est réalisé paradoxalement grâce à un retour à la tradition ancestrale qui a pu fournir des répertoires comportementaux permettant le rétablissement et d'un minimum de confiance dans les relations sociales ».

F) Les phénomènes de socialisation professionnelle des travailleurs mobiles dans les entreprises « mondialisées »

Sur la dimension culturelle et identitaire, l'étude des situations de mobilité à l'international permet de renouveler l'analyse des rapports de travail. Ainsi, si l'on parle des informaticiens ou des médecins indiens demandés en Allemagne, en Californie ou encore en Arabie Saoudite, des infirmières sud-africaines appelées pour leurs compétences en Grande-Bretagne, la dynamique des flux migratoires se fonde de plus en plus sur la circulation au sein d'un espace géographique mondialisé « d'étrangers » de haut niveau social. Les sources d'identification des migrants et des travailleurs mobiles en entreprise apparaissent de plus en plus tributaires des temporalités, des fluidités et des capacités de mouvement de chacun, faites de l'opposition entre « l'être d'ici, l'être de là-bas, l'être d'ici et de là-bas à la fois »¹³.

Du fait de la formation de nouveaux Etats indépendants, d'exodes et d'accueil d'un nombre important de réfugiés politiques, du fait de nouvelles réalités diasporiques, l'immigré, « homme des racines » semble devenir de plus en plus chaque jour « homme des antennes » (Perotti, 1996), tentant d'agencer, de mobiliser et de relier une pluralité de références et de valeurs. Le phénomène est, à notre sens, plus intense pour les membres privilégiés d'organisations supranationales qui, sous l'effet de l'amélioration phénoménale des conditions de transport comme de celle des télécommunications, vont pouvoir agir avec une marge d'autonomie « transfrontalière » (Badie et Smouts, 1992). De plus en plus nombreux sont ces individus privilégiés qui, usant d'un droit à la « libre circulation des personnes », communiquent entre eux par-dessus les Etats, déterminant des rapports à leur propre culture d'origine et à la culture du pays d'accueil originaux.

Deux constats majeurs ressortent de travaux récents (Pierre, 2001) : d'une part, la connaissance du statut social ou de l'origine nationale de ces travailleurs mobiles ne permettent pas de prédire leurs comportements ; pas plus qu'un rapport de cause à effet,

¹³ : L. MISSAOUI, « Petit ici, notable là-bas », *Revue européenne des migrations internationales*, n° 2, 1995, cité par A. TARRIUS, 2000, p. 7.

d'ordre mécanique, ne s'exerce entre phénomène d'adaptation au travail en contexte interculturel, nationalité, statut professionnel et statut social (Friedberg, 2005 ; d'Iribarne, 2005). D'autre part, ce n'est plus la socialisation « primaire » des individus qui permet l'analyse des identités d'acteurs « mondialisés » mais un processus de reconnaissance par les autres, inscrit dans un enjeu de forces sociales, au moment de la socialisation « secondaire » dans l'entreprise ou l'organisation qui les emploie et ce qu'elle permet de vivre au dehors (Sainsaulieu, 1977).

Toutefois, chez les travailleurs mobiles, l'identification nationale ou ethnique ne s'est pas dissoute avec l'expérience répétée du voyage. Nous voyons apparaître, une aptitude particulière à manipuler différents codes culturels autour de l'ethnicité pour influencer en leur faveur sur les transactions sociales et professionnelles. Les sciences sociales sont ainsi encouragées davantage à se centrer sur les dissonances du sujet en situation interculturelle et pas seulement sur la perspective de la domination sociale et de la force déterministe des enracinements. Pour comprendre l'inscription de ces acteurs « mondialisés » dans un réseau d'interdépendances où leur vie ne se déroule plus en un lieu et au sein d'un groupe unique, il nous devient utile d'avoir recours aux notions de stratégies identitaires (Lipianski et alii) et d'utilisation situationnelle de l'ethnicité (Poutignat et Streiff-Fenart, 1995). Ce qui n'est pas sans poser problème aux dirigeants des entreprises mondialisées, habitués à la langue de bois du management interculturel, prompt à ranger les nationalités au rayon des accessoires.

Comment rendre compte, par exemple, de ces ponts établis entre plusieurs mondes vécus par ce cadre américain, né en Inde, et qui n'hésite pas à affirmer que « si pour les Américains, l'Inde c'est l'enfance de l'humanité. Pour les Hindous, les Etats-Unis, c'est l'humanité encore dans l'enfance » ? Est-il du côté des Hindous ou des Américains ? Ou bien, fait-il l'expérience des deux en même temps ? Le double mouvement par lequel les travailleurs mobiles ont pu intérioriser et s'approprier la culture de leurs communautés d'origine, en souhaitant souvent y rester fidèles, et en même temps s'identifient à des rôles professionnels en apprenant à les jouer de manière efficace, hors de leur contexte d'origine, amène à relever l'aspect multidimensionnel et pourtant structuré de l'identité (Pierre, 2003). Les cadres qui, en entreprise, vivent une intense mobilité, aménagent une partie de leur vie psychique afin de préserver un lien intime avec ce qu'ils considèrent comme la part la plus « authentique » d'eux mêmes. Face au changement, cette part de soi « originée » qui demande sans cesse à être reconnue, procure un sentiment de sécurité ontologique qui permet d'affronter l'incertitude, liée à l'expatriation et au dépaysement, dans de meilleures conditions.

Ajoutons que le répertoire des identités possibles est toujours proportionnel aux ressources dont dispose le sujet en contexte interculturel et favorise les milieux culturellement « dotés ». La gamme de ces usages « innovants » de la culture n'est pas infinie et est liée aux histoires héritées, aux rapports de force, notamment entre pays anciennement colons et colonisés. Pour comprendre ces usages, ce système imbriqué de signes « interprétables », apparaît, pour nous, la nécessité d'un travail d'élucidation renvoyant aux acteurs leurs perceptions. Loin de se réduire à un processus unique de socialisation mécanique dans les organisations qui les emploient et qui tendrait vers l'assimilation sans retour de ses membres, l'expérience prolongée de la mobilité internationale n'apparaît donc pas contradictoire avec la mobilisation et la persistance d'éléments culturels et ethniques dans le cadre des rapports de travail.

G) TIC et travail dans l'économie mondialisée

Pour examiner l'articulation entre technique et travail, rappelons que Georges Friedmann (1970) accordait à la cybernétique et à l'ordinateur une place de choix dans ses réflexions sur la société technicienne. Anticipant sur le développement des usages de

l'informatique (suite aux possibilités apportées par le télétraitement et le temps partagé), G. Friedmann tenait à rappeler que les ordinateurs ne créeront pas les idées directrices au service desquelles tous les emplois de l'informatique seront subordonnés. Pour Pierre Naville et Pierre Rolle (1964), il était « évident que les techniques nouvelles de production étendent directement leurs effets dans tous les autres domaines de la vie économique : transports et communications, en particulier ». Les auteurs décelaient « les formes d'un type nouveau de civilisation qui comporte une invariance propre que l'on pourrait appeler *expérimentale*. (...) Les techniques nouvelles (...) annoncent, en même temps qu'une maîtrise plus subtile, plus plastique et plus profonde des choses, un remaniement incessant des conditions sociales où s'exerce cette maîtrise. Ce ne sont pas seulement les techniques, désormais, qui prennent ce tour de plus en plus expérimental, *c'est la société tout entière, à l'échelle de la planète*, tout d'abord, et déjà à l'échelle plus grandiose du système solaire » (p. 370).

Plusieurs auteurs défendent l'idée que, au moins pour les pays les plus développés, à la société industrielle a dorénavant succédé la société de l'information. C'est la thèse que défendent Aoyama et Castells (2002), en s'appuyant sur des séries statistiques longues (1920-2000) portant sur les pays du G7. Ainsi, notent les auteurs, l'importance des TIC dans l'économie s'apprécie moins par leur contribution directe au PIB total, que par le degré de diffusion dans tous les secteurs d'activité. Les effets de cette diffusion peuvent s'apprécier de deux manières : d'une part, en termes de développement du secteur des services et tout particulièrement des services aux producteurs (gestionnaires, experts techniques) ; et d'autre part, en termes de transformation des postes (dans tous les secteurs) dans le sens d'un accroissement des emplois liés au traitement de l'information, ainsi que d'une polarisation entre emplois très qualifiés et emplois peu qualifiés. C'est pour cela qu' Aoyama et Castells peuvent soutenir que l'utilisation professionnelle des TIC est devenue une condition structurante dans la division du travail. Ainsi, en 2000, la proportion d'emplois concernant prioritairement le traitement de l'information dépassait les 50 % aux Etats-Unis (soient 55 millions de postes) et au Japon (20 millions). Les auteurs ne succombent pas pour autant à un quelconque déterminisme technologique : en effet, la part des emplois qualifiés parmi les emplois de service varie d'un pays à l'autre, tout comme la polarisation des revenus et les formes de la précarité : temps partiel, emploi temporaire.

A ces données portant sur les pays les plus riches, Duncan Campbell (2001) ajoute celles portant sur les pays en voie de développement (PVD), de manière à apprécier les effets de la "fracture numérique" (accès aux outils informatiques, à Internet et à la maîtrise de ces dispositifs, emplois d'ingénieurs et techniciens), sur les inégalités plus générales entre Nord et Sud. L'auteur fait ainsi remarquer que ces inégalités s'inscrivent aussi bien à l'intérieur d'un pays (les capitales des PVD se comportent parfois comme celles des pays du G7), qu'entre pays (en 2000, « la moitié de la population mondiale n'a encore jamais utilisé un téléphone »). De plus, il indique que la fracture numérique est surtout redoutable pour les effets qu'elle aura sans doute sur l'économie traditionnelle. En d'autres termes, la fracture numérique peut être un facteur d'aggravation de la fracture de développement. Symétriquement, réduire cette fracture peut être un levier indirect de résolution des difficultés prioritaires comme l'accès à l'eau et à l'électricité. Dans ce sens, D. Campbell souligne le caractère structurant des emplois de chercheurs et techniciens sur l'évolution de cette fracture : ce n'est pas la croissance du nombre de dispositifs techniques qui préfigure le rattrapage du retard, mais celle des emplois qualifiés.

Un des principaux intérêts de ces comparaisons internationales est de souligner la capacité d'initiative des responsables politiques locaux et internationaux, notamment en termes d'orientation des investissements vers la qualité de l'enseignement, la recherche et les infrastructures collectives de télécommunication. L'Inde, la Malaisie, l'Estonie, la Chine et le Chili se distinguent par leur action dans ce sens (efforts de formation ancien, plans

d'investissements publics à long terme, aide aux chercheurs et industriels). Mais c'est précisément au moment où la plupart des Etats renoncent à intervenir dans le champ économique (privatisation, ouverture des marchés, renoncement au contrôle des changes, etc.) que leur dépendance vis-à-vis des entreprises privées est la plus forte, notamment en matière de savoirs pertinents concernant les TIC. En outre, même si ces quelques comparaisons permettent de mieux situer les enjeux des transformations du travail, et aident à fournir un cadre général, les auteurs reconnaissent les limites de ce type d'analyse, découlant « du manque de données sur l'utilisation effective du matériel de traitement de l'information dans les différents secteurs et professions ».

Conclusion

Ces éléments, encore très incomplets, ne nous permettent guère de statuer sur l'existence de processus de mondialisation dans la sphère du travail. Au-delà de tendances communes sans doute lisibles dans les effets des politiques de libéralisation des marchés (destruction d'emplois traditionnels dans les pays du Sud, regain de l'économie souterraine au gré des crises, apparition de nouvelles formes d'inégalités, restructuration des rapports entre le capital et le travail, affaiblissement des acteurs syndicaux et croissance de la vulnérabilité sociale, etc..) nous ne disposons pas de connaissances fines sur le fonctionnement même des organisations productives et des enjeux qui s'y déploient (alors même que l'unité des pays qu'on rangeait sous le qualificatif de « Tiers-monde » n'existe plus (Bret, 2001). Sans doute pourra-t-on nous objecter que nous n'avons pas choisi d'étudier des phénomènes d'emblée globaux. Mais cette globalité reste précisément difficile à cerner dans le champ du travail. Les débats autour de la « fin du travail » dans la fin des années 90 ont achoppé sur un certain nombre d'évidences : même si l'occident doit affronter une crise de la société salariale, le travail ne manque pas à l'échelle de la planète, la société salariale ne connaît pas partout un déclin et le travail n'a pas perdu sa place centrale dans l'imaginaire collectif (Martin, Metzger, Pierre, 2004). Des notions telles celles d'emploi ou de marché du travail n'ont aucune portée globale (même si certains marchés du travail sont désormais globalisés). Quant aux exemples choisis dans cette contribution, ils illustrent la difficulté de cerner des processus avérés de convergence entre les sociétés autant que de repérer des effets uniformes de phénomènes d'emblée mondiaux sur les réalités du travail.

Par contre, les réflexions présentées suggèrent que la sociologie classique du travail n'a pas dit son dernier mot pour rendre compte des transformations du travail dans le monde, d'autant qu'elle présente de nombreux points d'ancrage avec la ("nouvelle") sociologie économique, très présente dans les études contemporaines sur la Chine, la Russie et les comparaisons internationales. En effet, on peut noter que Balandier et Mercier (1964) avaient, par exemple, mis en évidence l'importance du capital technique et du capital social (la communauté d'appartenance qui s'oppose au réseau lié à l'industrialisation), sans oublier le temps de travail d'une main d'œuvre peu qualifiée mais pléthorique et sous-employée, temps envisagé lui aussi comme un capital (le seul capital localement disponible) ; e caractère profondément ancré dans le social de la production économique et le risque de rupture qu'entraîne l'importation de la conception marchande du travail ; le rôle, enfin, des institutions, pour encadrer/provoquer l'industrialisation. Grand nombre d'études récentes mettent aussi l'accent sur la mobilisation des capitaux, pour expliquer l'accès à l'emploi ; sur la diversité des réseaux dans la construction des liens tissés entre propriétaires comme entre salariés ; ou encore sur la permanence du pouvoir politique pour transformer les institutions du travail, et plus largement pour orienter le procès d'industrialisation dans les pays en transition.

Toutes ces mutations sont, de surcroît, inséparables d'une réflexion très controversée sur la signification de la mutation des systèmes productifs : que ce soit la vision d'une

entreprise saisie par la frénésie des innovations managériale (Segrestin, 2004), la recomposition du monde de la production dans l'après fordisme autour d'une chaîne invisible auto-entretenu (Durand, 2004) ou encore le dévoilement des conséquences d'un nouveau pouvoir managérial fondé sur l'idéologie de la gestion (De Gaulejac, 2005). Sans doute ces analyses éclairent-elles le débat plus large sur les transformations du capitalisme contemporain. Mais pour comprendre le travail dans le monde et identifier l'émergence d'éventuels processus de mondialisation, l'urgence nous semble dans la mise à disposition et l'exploitation de données sur le travail dans les pays les plus peuplés.

Bibliographie

- ADAMCHAK (Donald J.), CHEN (Shuo) and LI (Jiangtao), « Occupations, Work Units and Work Rewards in Urban China », *International Sociology*, n° 14-4, 1999.
- ALTER (N.), *L'innovation ordinaire*, PUF, 2000.
- AOYAMA (Y) et CASTELLS (M), « Une évaluation empirique de la société informationnelle : structures de l'emploi dans les pays du G7, 1920-2000 », *Revue internationale du travail*, vol. 141, n° 1-2, 2002, pp. 33-76.
- ARON R., *Paix et guerre entre les nations*, Calman-Lévy, 1984 [1962].
- BADIE B. et SMOUTS M.C., *Le retournement du monde*, PFNSP / Dalloz, 1992.
- BALANDIER (Georges) et MERCIER (Paul), « Le travail dans les régions en voie d'industrialisation », in G. Friedmann et P. Naville, *Traité de sociologie du travail*, tome 2, A. Colin, Paris, 1964, pp. 282-304.
- BORDO M. D., TAYLOR A. M. et WILLIAMSON J. G., *Globalization in Historical Perspective*, Ed. NBER, 2001.
- BRAUDEL F., *Civilisation matérielle, économie, capitalisme. XV^e-XVIII^e siècle*, 3 tomes, Armand Colin, 1979.
- BRET (Bernard), *Le Tiers Monde. Croissance, développement, inégalités*, Ellipses, 2002.
- CAILLE (Alain), « Une théorie sociologique générale est-elle pensable ? Présentation », *Revue du MAUSS Semestrielle*, n° 24, second semestre 2004.
- CAMPBELL (Duncan), « La fracture numérique peut-elle être réduite ? », *Revue internationale du travail*, vol. 140, n° 2, 2001, pp. 157-82.
- CARDOSO (A. M.), COMIN (A. A.), GUIMARAES (N. A.), « Les rejetés de la modernisation (au Brésil) », *Sociologie du travail*, n° 46, 2004.
- CHUNG (Chi-Nien), « Institutional transition and cultural inheritance. Network ownership and corporate control of business groups in Taiwan (1970s-1990s) », *International Sociology*, n° 19-1, 2004.
- COOPER F., « Le concept de mondialisation sert-il à quelque chose ? Un point de vue d'historien », *Critique internationale*, n° 10, janvier, 2001.
- DURAND (Jean-Pierre), *La chaîne invisible. Travailler aujourd'hui : flux tendu et servitude volontaire*, Seuil, 2004.
- DURKHEIM E., *Le socialisme. Sa définition. Ses débuts. La doctrine saint-simonienne*, Retz-CEPL, 1978 [1895-6].
- DURKHEIM E., *Textes. Tome 3: Fonctions sociales et institutions*, Minuit, 1975 [1887-1917].
- ELIAS N., *La Dynamique de l'occident*, Presses Pocket, 1975 [1939].
- EYRAUD (Corinne), « Pour une approche sociologique de la comptabilité. Réflexions à partir de la réforme comptable chinoise », *Sociologie du travail*, n° 45, 2003.
- EYRAUD (Corinne), « Les réformes de l'entreprise d'Etat chinoise. Un changement radical de la société urbaine ? », *Gérer et comprendre*, n° 55, 1999.
- FRIEDBERG E., « La culture « nationale » n'est pas tout le social », *Revue Française de Sociologie*, n° 1, 2005.
- FRIEDMANN (Georges), *La puissance et la sagesse*, Gallimard, 1970.
- GAULEJAC (Vincent) de, *La société malade de la gestion*, Paris, Le Seuil, 2005
- GHOSE (Ajit), « La libéralisation des échanges, l'emploi et les inégalités dans le monde », *Revue internationale du travail*, n° 139-3, 2000.
- GU (Edward), « Labour market insecurities in China », *International Labour Office*, Genva, may, 2003.
- GURVITCH (G.), *La vocation actuelle de la sociologie*, 2 tomes, PUF, 1968 [1950].
- GUTHRIE (Douglas), « Between market and politics : organizational responses to reform in China », *American Journal of sociology*, n° 102, 1997.
- HAN (Zhuang), « Chine : le nouveau système de sécurité sociale », *Chroniques internationales de l'IRES*, n° 69, 2001.
- D'IRIBARNE P., « Analyse stratégique et culture : un nécessaire retour aux sources », *Revue Française de sociologie*, n° 1, 2005.
- JOAS (Hans), « The changing role of the social sciences. An action theoretical perspective », *International sociology*, vol. 19-3, 2004, pp. 301-314.

- KENTOR (Jeffrey) et JANG (Yong Suk), « Yes, There is a (growing) Transnational Business Community », *International Sociology*, Volume 19, n° 3, September, 2004, pp. 355-368.
- KERNEN (A.), *La Chine vers l'économie de marché*, Karthala, 2004.
- KIONG (Tong Chee), « Feuds and legacies : conflict and inheritance in Chinese family businesses », *International Sociology*, n° 20-1, 2005.
- KUCERA (D.), « Normes fondamentales du travail et investissements étrangers directs », *Revue internationale du travail*, vol. 141, n° 1-2, 2002, pp. 133-173.
- KUDYBA (Stephan), « Techniques de l'information et de la communication, qualifications et productivité », *Revue internationale du travail*, n° 143-3, 2004.
- LAURELL (Asa Cristina), « Structural adjustment and the globalization of social policy in latin America », *International Sociology*, n° 15, 2000.
- LI (You mei) et PAVE (Francis), « La Chine actuelle et le marché : émergence des PME familiales dans la dynamique de développement économique », *Sociologie du travail*, n° 1, 1995, pp. 49-70.
- LIPIANSKY E. M., TABOADA-LEONETTI I. et VASQUEZ A., « Introduction à la problématique de l'identité », *Stratégies identitaires*, PUF, 1990.
- MARTIN (Dominique), METZGER (Jean-Luc) et PIERRE (Philippe), *Les métamorphoses du monde. Sociologie de la mondialisation*, Seuil, 2003.
- MARTIN (Dominique), METZGER (Jean-Luc) et PIERRE (Philippe), « La mondialisation menace-t-elle le travail ? », *Sciences humaines*, n° 150, juin 2004, pp. 14-18.
- MARTINELLI (A) (2003), « Markets, Governments, Communities and Global Governance », *International Sociology*, Volume 18, n° 2, June, pp. 291-323.
- MATTELART (Armand), 1999, *Histoire de l'utopie planétaire*, Paris, La Découverte.
- MAUSS M., *Œuvres, tome III*, Minuit, 1969.
- METZGER (Jean-Luc) et PIERRE (Philippe), « En quoi le concept d'élite peut-il aider à analyser le processus de mondialisation ? », *Recherches sociologiques*, Vol. XXXIV, n°1, mars-avril 2003, pp. 95-115.
- NAVILLE (Pierre) et ROLLE (Pierre), « L'évolution technique et ses incidences sur la vie sociale », in Friedmann (Georges), Naville (Pierre), *Traité de sociologie du travail*, tome 1, A. Colin, 1964.
- OBERSCHALL (Anthony), « The great transition : China, Hungary, and Sociology Exit Socialism Into the Market », *American Journal of sociology*, n° 101, 1995.
- PARSONS T., *Sociétés. Essai sur l'évolution comparée*, Dunod, 1973 [1966].
- PAVE (F.) et LI (Y. M.), « La Chine actuelle et le marché : émergence des PME familiales dans la dynamique du développement économique », *Sociologie du travail*, 1995.
- PENG (Yusheng), « Kinship networks and entrepreneurs in China's transitional economy », *American Journal of sociology*, n° 109, 2004.
- PEROTTI A., *Migrations et société pluriculturelle en Europe*, L'Harmattan, 1996.
- PIERRE P., *Mobilité internationale et identités des cadres. Des usages de l'ethnicité dans l'entreprise « mondialisée »*, Editions SIDES, 2003.
- PIERRE P., « Les figures identitaires de la mobilité internationale. L'exemple d'une entreprise pétrolière », *Sociétés contemporaines*, 41-42, Octobre 2001.
- POUTIGNAT P. et STREIFF-FENART J., *Théories de l'ethnicité*, PUF, 1995.
- ROGERS (Nathalia), « Political participation in the period of post-communist transition : the case of Russian capital owners », *International Sociology*, n° 19, 2004.
- RUBERY (Jill) et GRISHAW (Damian), « Les TIC, l'emploi et la qualité de l'emploi », *Revue internationale du travail*, vol. 140, n° 2, 2001, pp. 207-237.
- SAINSAULIEU R., *L'identité au travail*, PFNSP, 1977.
- SEGRESTIN (Denis), *Les chantiers du manager*, Armand Colin, 2004.
- SIMMEL G., *Philosophie de l'argent*, PUF, 1987 [1900].
- SMELSER (Neil J.), « On comparative analysis, interdisciplinarity and internationalization in sociology », *International Sociology*, n° 18, 2003.
- TARRIUS A., *Les nouveaux cosmopolitismes. Mobilité, identités, territoires*, Editions de l'aube, 2000.
- WAGNER (A. C.), *Les nouvelles élites de la mondialisation*, PUF, 1998.
- WALLERSTEIN I., *Le système du Monde. Du XVe siècle à nos jours*, deux tomes, Flammarion, 1980.
- WEBER M., *Histoire économique. Esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société*, Gallimard, 1991 [1923].
- WEEKS (John), « Salaires, emplois et droits des travailleurs en Amérique latine (1970-1998) », *Revue internationale du travail*, n° 138-2, 1999.
- YAKUBOVICH (Valery), « The changing Significance of Ties : An Exploration of the Hiring Channels in the Russian Transitional Labor Market », *International Sociology*, 15-4, 2000.
- ZHOU (Xueguang), « Economic transformation and income inequality in urban China : evidence from panel Data », *American journal of sociology*, n° 105, 1999.